

Petite histoire des armoiries d'Arley

En 1696, les caisses de l'Etat sont vides. Louis XIV et ses conseillers, sous prétexte de lutter contre les abus, obligent par un édit de novembre 1696 tous les porteurs d'armoiries à les faire enregistrer, moyennant finances. C'est ainsi que les commis de Charles d'Hozier, juge d'armes de France et généalogiste de la Maison du Roi, en vertu de l'édit de 1696, sur l'ordre de Louis XIV, dessinèrent et décrivent les armoiries des familles nobles de France, dont celle des Chalon Arlay. De 1696 à 1709, 110 000 armoiries furent enregistrées (1).



C'est ainsi qu'est décrit en cette fin du XVIIe siècle Arley : "Arley, Arlum, diocèse de Besançon, est une petite ville ancienne appartenant à la maison de Chalon, jadis de plus grande considération qu'elle n'est à présent. Elle est à 8 lieux de Dole et à 17 de Besançon. Sa situation est moitié sur la planure d'une montagne, c'est ce qu'on appelle la ville haute, l'autre partie est au bas où l'on descend doucement, et se nomme la ville basse où la petite rivière de Celle passe".

Le blason y est reproduit, dessiné à la plume, aquarellé, et transcrit héraldiquement : "De gueules à la bande d'or chargée d'une étoile d'azur en coeur". Les émaux (ou couleurs) : de gueules représente la couleur rouge, l'or le jaune, et l'azur le bleu. L'or signifie la noblesse, de gueules la prouesse, et l'azur la loyauté. L'étoile à cinq branches est le symbole de la lumière, le nombre cinq la perfection, elle correspond aux lois de l'harmonie. On retrouve les douze étoiles à cinq branches sur le drapeau européen.

En 1853, ce blason était représenté sur la bannière d'Arley (2). En 1859, quand la mairie fut construite, le blason fut sculpté sur le fronton de la façade où les émaux sont représentés par une série de signes conventionnels sous forme de hachures. Les traits verticaux correspondent au rouge (de gueules), le jaune (l'or) par des hachures horizontales traversées par des lignes verticales en biais, et le bleu (l'azur) par des lignes horizontales. On a réjouté à cette époque des ornements extérieurs, prescrits par Napoléon 1er pour les communes, qu'on retrouve au dessus des armoiries et qu'on appelle couronne murale reposant directement sur l'écu. Elles sont de trois tours. On rajoutait quatre tours pour les chefs-lieux et cinq tours pour la capitale.

On peut trouver différentes variantes sur l'emplacement de l'étoile. Ainsi Rousset ne le précise pas vraiment : " *De gueules à la bande d'or chargée d'une étoile d'azur* ". Jules Gauthier, dans son ouvrage, *Armoiries et sceaux des villes et bourgs de Franche-Comté*, a modifié les armoiries d'Arlay. Faisant référence à Rousset il a décrit le blason ainsi : " *De gueules à la bande d'or chargée au canton dextre d'une étoile à cinq raies d'azur* " (dextre correspond au côté droit du blason, à gauche quand on le regarde). D'autres auteurs ont représenté l'étoile à six branches et souvent à dextre : " *De gueules à la bande d'or chargé au franc quartier d'une étoile d'azur*". Le franc-quartier est une pièce occupant le quart supérieur dextre de l'écu. Mais nous resterons à la description d'origine avec son étoile à cinq branches : "... chargée d'une étoile d'azur en coeur ".

Jean-Louis vauchez

(1) Les Archives départementales du Jura conservent la réimpression de 1970, en 12 vol., de *l'Armorial général de la noblesse de France*, par d'Hozier.

(2) Alphonse Rousset, *Dictionnaire des communes du Jura*, 1853.